

**Sous nos pieds,  
les déchets enfouis à Stocamine...**

**Une bombe à retardement ?**

**Un risque pour la nappe phréatique ?**

**Faut-il ressortir tous ces déchets ?**

Imprimé par le collectif – Ne pas jeter sur la voie publique



**OUI !**

**Oui**, il y a un risque de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe !

**Oui**, il faut ressortir tous ces déchets et ne pas laisser aux générations futures ce cadeau empoisonné...

**DESTOCAMINE**

KORGIL

Aujourd'hui, syndicats de mineurs et associations se regroupent au sein du **collectif DESTOCAMINE**

pour informer mais aussi coordonner un combat qui sera gagné avec le soutien de la population du bassin potassique, d'Alsace et du bassin rhénan...

## STOCAMINE, c'est quoi ?

Stocamine est une entreprise de stockage de déchets ultimes, et reste le seul site ayant existé en France de stockage de déchets ultimes (classe 0), c'est-à-dire pouvant contenir amiante, mercure, chrome, arsenic ou tout autre produit hautement toxique comme le cyanure ou autres résidus électroniques. Entre février 1999 et septembre 2002, ce sont 44 000 tonnes de déchets qui ont été stockées dans cette ancienne mine de potasse. Stocamine a cessé son activité en 2003, suite à l'incendie du bloc 15 au fond de la mine le 10 septembre 2002.

## Quels sont les risques aujourd'hui ?

Aujourd'hui les pouvoirs publics reconnaissent dans deux rapports récents (le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace d'avril 2010, et celui de M. Caffet, Ingénieur Général des Mines, de juin 2010), qu'en cas de « **stockage définitif** » des **44 000 tonnes de déchets ultimes**, **il existe un risque avéré de pollution de la nappe phréatique suite à l'ennoyage de la mine et à la remontée de la saumure polluée.**

Même si les experts (rapport CESAME) situent les prévisions d'une pollution majeure de la nappe phréatique à l'horizon hypothétique de 600 ans, pouvons-nous aujourd'hui accepter de faire peser un tel danger sur les générations futures ?

Faut-il rappeler la situation à laquelle est actuellement confrontée l'Allemagne avec le stockage dans la mine de sel d'Asse II (Basse Saxe) de 126 000 fûts de déchets radioactifs qui, suite à l'ennoyage de la mine, menacent la région d'une pollution majeure ? L'Office fédéral pour la radioprotection et la sûreté nucléaire, actuel propriétaire de la mine, a décidé de ramener les fûts à la surface. Leur récupération devrait durer une dizaine d'années, pour un coût d'au moins 2 milliards d'euros, à comparer aux 80 millions d'euros estimés pour le déstockage de Stocamine.

## Quelle solution ?

Pour que pareille catastrophe ne se produise pas dans le Bassin Potassique, il est de notre responsabilité de citoyens, de militants associatifs, de syndicalistes et d'élus d'exiger de l'Etat l'application de la seule solution satisfaisante, **le déstockage de la totalité des déchets entreposés au fond de la mine Joseph-Else.**

**Il faut exiger des pouvoirs publics la mise en œuvre de la réversibilité de la totalité des déchets de Stocamine, en conformité avec l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation du 3 février 1997.**

## Faites entendre votre voix

Ne laissons pas les technocrates décider pour nous. Nous n'avons pas le droit de laisser en héritage à nos enfants ou petits enfants cette poubelle sous nos pieds. Nous n'avons pas le droit de prendre le risque de polluer la ressource en eau potable de la plaine d'Alsace.

Faisons entendre nos voix, signons la pétition, arborons l'autocollant ou la banderole **DESTOCAMINE**, interpellons enfin nos élus pour qu'ils demandent à l'Etat de prendre ses responsabilités en refusant de faire peser sur les générations futures, le risque d'une catastrophe annoncée, semblable à celle d'Asse II.

## Soutenez DESTOCAMINE

Participez aux réunions d'informations, aux réunions-débats et rejoignez le cortège des manifestants qui ne tardera pas à se former...

Mais, diffuser des tracts, des affiches, des banderoles coûte cher... Soutenez aussi financièrement le collectif en envoyant un chèque à l'Ordre de **CLCV-DESTOCAMINE**, 6 rue de Lucelle 68310 Wittelsheim